



Points forts : Formation privilégiant la mise en pratique

Objectifs

- ▶ Connaître les règles générales de sécurité applicables lors de travaux en hauteur
- ▶ Connaître ses responsabilités lors de travaux en hauteur
- ▶ Identifier et évaluer les risques de chute en hauteur
- ▶ Utiliser, mettre et vérifier un harnais

Programme

- ▶ Définition du travail en hauteur
- ▶ Les principes généraux de la prévention
- ▶ Cadre réglementaire concernant le travail en hauteur
- ▶ La protection collective et individuelle
- ▶ La protection antichute : le harnais
 - Description et conditions d'utilisation (point d'ancrage, tirant d'air)
 - Maintenance et vérification du matériel
 - Mise en pratique (dans des conditions réelles si les locaux le permettent)
- ▶ Test d'évaluation des connaissances

Formation conforme aux articles R.4323-58 à R4323-90 du code du travail

Démarche pédagogique

Formation axée sur la mise en pratique sur le terrain.

Formateur-consultant expert dans le domaine de la Santé et Sécurité au Travail, sélectionné par le CEPPIC pour ses compétences techniques et son expérience significative dans l'accompagnement des entreprises de tout secteur d'activité et en matière de pédagogie.

Public

Toute personne amenée à effectuer un travail en hauteur et à utiliser un harnais.

Groupe de 10 personnes maximum.

Prérequis

Ne pas avoir le vertige.

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis tout au long de la formation avec des exercices pratiques et des quiz.

Chaque participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

1 858 personnes formées en Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement, RSE en 2024

95% Taux de satisfaction à chaud 2024

Dates de session

Mises à jour le 10/09/2025

Nous consulter



Contact et Inscription

Sandrine HERLEN 02.35.59.44.12 - sandrine.herlen@ceppic.fr



Toutes nos formations sont réalisables sur mesure en intra-entreprise